

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session ÉTÉ 2018

POL 4422-20
LE SYSTÈME INTERNATIONAL CONTEMPORAIN
Horaire : Mardi et jeudi 14h-17h

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol4422barthe@gmail.com
Disponibilités sur rendez-vous

DESCRIPTIF

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL1400 - Introduction aux relations internationales. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE

Le cours **POL 4422** est associé aux programmes suivants : Baccalauréat (7760), Majeure (6120) et Mineure (8912) en science politique; Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI, 7060); Baccalauréat en communication, politique et société (7641); Certificat en géographie internationale (4033); Baccalauréat en communication (relations humaines, 7624); Baccalauréat (7064, 7164, 7264, 7364, 7464) et Certificat (4135, 4136, 4137) en économique; Majeure en histoire, culture et société (6460). Habituellement, les étudiantEs qui le suivent ne sont pas au début de leurs études universitaires et (c'est le plus important) portent un intérêt sincère pour l'étude des relations internationales contemporaines. Dans tous les cas, il est recommandé d'avoir fait le cours préalable **POL 1400 – Introduction aux relations internationales** avant de suivre **POL 4422**. Le défi pourrait s'avérer plus ardu (mais certainement pas impossible!) pour des étudiantEs fraîchement arrivés à l'université ou qui proviennent de programmes très différents des sciences sociales et de la science politique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Le but de ce cours est de vous fournir des outils intellectuels pour parfaire votre réflexion personnelle sur les relations internationales contemporaines, ainsi que de vous aider à amorcer une démarche de spécialisation professionnelle dans le domaine. Il vise donc autant à vous (ré)introduire aux débats et problématiques qui animent la discipline académique des Relations Internationales, qu'à garder un oeil sur l'objet d'étude que sont les questions internationales contemporaines. Il ne s'agit donc pas d'un cours qui soit axé uniquement sur l'histoire ou l'actualité des relations internationales. Bien que ces deux dimensions seront inévitablement (et fort heureusement) abordées tout au long du semestre, le cours vise à compléter l'étude empirique de notre monde contemporain par un recul analytique rendu possible grâce aux outils d'analyse propres au champ d'expertise académique des Relations Internationales.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours **POL 4422** est structuré autour d'une formule pédagogique qui tente d'allier plusieurs modalités d'acquisition et d'intégration des connaissances, dans l'espoir de créer un environnement d'étude plaisant, satisfaisant et structurant à long terme pour ses participantEs. Nous pouvons identifier les trois éléments centraux de cette formule.

Le premier est lié au **travail personnel réalisé par les participantEs en dehors des heures de classe**. Ceci implique plusieurs choses. Vous serez ainsi appeléEs à vous préparer aux cours en classe en faisant de manière assidue les lectures demandées, à réviser vos notes et lectures pour vous préparer à l'examen, à produire deux travaux d'analyse à rendre à la fin du semestre, à préparer en équipe vos présentations effectuées lors des ateliers, etc. Cette partie de votre implication dans le cours est primordiale et vous devez être prêtEs (et donc disponibles) à fournir tout le temps nécessaire à celle-ci.

Le second élément est lié aux **séances magistrales**, qui s'échelonneront du **1^{er} au 22 mai**. Il est de votre responsabilité d'arriver à l'heure, bien préparÉe. Le temps que nous passons ensemble en est un d'apprentissage, de réflexion et de discussion et à cet égard, toute activité qui n'est pas liée à ceci et pourrait affecter négativement la concentration de vos collègues est à proscrire. Ceci implique, de manière non exhaustive: parler ou chuchoter avec vos amiEs, surfer sur le web, explorer votre fil d'actualité Facebook, regarder des vidéos sur YouTube, prendre un bon repas bien odorant, dormir, etc. Ce sont là des comportements qui ne sont respectueux ni pour l'enseignant à l'avant, ni pour vos collègues de classe, et nous ne sommes pas tenuEs de les endurer sans broncher! Sur une note plus positive, je vous invite par ailleurs à m'interrompre et poser toutes les questions nécessaires lors des exposés magistraux et de toujours respecter vos collègues qui interviennent et posent des questions.

Le troisième et dernier élément est lié aux **séances d'ateliers** qui s'échelonneront du **31 mai au 19 juin**. Je suis d'avis que le meilleur moyen d'en arriver à une assimilation optimale des notions à l'étude dans notre cours passe par des activités plus interactives que la transmission magistrale d'information. Il va de soi que toutes les remarques concernant le comportement à adopter en classe lors de la première moitié du semestre s'appliquent de manière tout aussi pertinente dans la seconde moitié. Je dirais même que des comportements exemplaires seront d'autant plus nécessaires lors des ateliers, puisqu'une large part des connaissances transmises à ce moment le sera par vos collègues, qui comme vous ne sont pas (encore?) des « professionnelLEs » de la communication pédagogique, ni des « expertEs » des problématiques internationales contemporaines. Le pire scénario que l'on pourrait envisager pour ces ateliers serait un où un taux d'absentéisme élevé se conjugue avec un environnement irrespectueux et/ou non-réactif, tout cela parce que « ces ateliers ne comptent pas pour un examen »...

PONDÉRATIONS DES ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATIONS	PONDÉRATION	ÉCHÉANCES
Examen en classe	30 %	28 mai 2018, 9h30-12h30
Plan de présentation pour l'atelier où vous présentez un enjeu régional	5 %	Au plus tard le 29 mai 2018. Dépend du moment de votre présentation
Ressource préparatoire à votre présentation	5 %	Au plus tard 7 jours avant votre présentation

Participation aux ateliers: <ul style="list-style-type: none"> • Assiduité • Participation effective • Qualité pédagogique de la présentation 	30 %	Du 31 mai au 19 juin 2018
Rapport de recherche lié à la présentation en atelier	25 %	25 juin 2018, 23h59, par courriel: pol4422barthe@gmail.com
Rapport d'autoévaluation	5 %	Au plus tard le 25 juin 2018, 23h59, sur Moodle

QUELQUES MOTS SUR LES ÉVALUATIONS ET AUTRES

Examen: L'examen comportera deux sections. La première sera de type « QCM », i.e. « Questionnaire à Choix Multiples » et vous devrez alors répondre à 20 questions portant à la fois sur les lectures obligatoires et la matière vue en classe. La seconde section comportera une seule question à développement, qui servira à démontrer que vous avez réussi à faire un certain nombre de liens entre les divers éléments de la matière et que vous êtes en mesure d'exprimer clairement et adéquatement ces idées. L'examen se fera en classe et vous aurez trois heures pour les compléter. La section QCM vaudra 20 points et la question à développement vaudra 10 points.

Préparation aux examens: Sur la page Moodle, vous trouverez une section « PRÉPARATION AUX EXAMENS ». Elle comporte une série de questions préparatoires qui servent à vous assurer que vous avez bien compris la matière couverte en classe lors des séances magistrales, ainsi que les lectures obligatoires. Ces exercices vous serviront de manière très pragmatique à structurer et maximaliser votre étude puisque, d'une part, plusieurs questions de la section QCM seront directement inspirées par ces questions préparatoires. D'autre part, je vous proposerai deux ou trois questions préparatoires pour la section à développement de l'examen. La question qui se retrouvera à l'examen sera tirée de cette petite banque.

Vous pourrez avoir accès à une version PDF des présentations Keynote utilisées lors des cours magistraux, mais seulement après qu'elles aient été utilisées en classe.

Préparation et participation aux ateliers: Les ateliers représentent pratiquement la moitié du semestre en termes de temps et 65% de l'évaluation de votre réussite. Il serait donc erroné de considérer que la partie magistrale de la session, qui culmine avec l'examen, constituerait le « cœur » du cours. L'organisation et l'évaluation des activités liées aux ateliers s'effectuera de plusieurs façons.

Une première étape consistera à choisir l'enjeu régional que vous voudrez présenter et, si vous le désirez, former une équipe de travail avec quelques collègues de la classe. Une liste d'enjeux sera proposée par l'enseignant dès les débuts du semestre. Aucun enjeu ne pourra être abordé par plus d'une personne/équipe.

La seconde étape nécessitera de votre part de faire des recherches sur l'enjeu choisi et d'en venir à produire un plan de présentation qui sera remis à votre enseignant **au plus tard le mardi 29 mai**. Ce plan sera évalué et je vous ferai des commentaires pour améliorer votre présentation, si cela me semble nécessaire. Il va sans dire que pour les personnes/équipes qui commenceront à présenter dès le **31 mai**, il sera dans votre intérêt de soumettre votre plan de présentation avant la date limite!

La troisième étape sera la soumission d'une ressource préparatoire à votre présentation, qui devra être faite un minimum de sept (7) jours avant celle-ci. Cette ressource préparatoire pourrait être un court texte, un reportage documentaire, un site web, etc. Puisque chaque séance d'atelier comportera l'étude de plusieurs enjeux, votre ressource devra être facilement accessible par touTEs et ne pas être trop « volumineuse ». Des points sont attribués à cette étape car elle est essentielle à l'atteinte des objectifs d'apprentissages inhérents à un cours universitaire s'adressant à un groupe.

Pour ce qui est de l'évaluation de votre participation aux ateliers, elle se fera de manière composite, globale et qualitative. Composite: plusieurs éléments seront pris en considération. Globale: les divers éléments ne sont pas pondérés séparément et il n'y a pas de hiérarchie entre ceux-ci. Qualitative: l'évaluation repose sur une appréciation subjective de la part de l'enseignant et non sur des éléments où la pondération pourrait être décomposée de manière numérale (i.e. un certain nombre prédéterminé de points pour tel ou tel élément). Les trois éléments de participation évalués seront: l'assiduité (la présence à l'ensemble des ateliers, à moins d'une justification valable et approuvée par l'enseignant), la « participation effective » (une présence active, attentive, une propension à interagir avec vos collègues durant les ateliers) et la qualité pédagogique de votre présentation (évaluée selon la pertinence des propos et la capacité à les communiquer de manière structurée et efficace). L'objectif d'une telle démarche est d'éviter plusieurs écueils, que l'on rencontre souvent lorsque des présentations de la part des étudiantEs devant leurs pairEs sont au programme: le stress lié à la surévaluation de la performance lors des présentations; l'attribution de points de présence aux présentations, qui s'obtiennent finalement en étant assisE pendant quelques heures à écouter (ou non) les autres participantEs; le manque d'incitation à se présenter en classe lorsque « mon tour est passé » s'il n'y a pas d'examen à la fin, etc.

À noter que l'ensemble de l'évaluation de la participation aux ateliers sera exprimée de manière qualitative, c'est-à-dire au moyen d'une lettre (A+, A, A-, etc.) et non d'un chiffre.

Rapport de recherche: La présentation d'un enjeu régional dont vous aurez la charge lors d'un atelier fera l'objet d'un rapport de recherche qui sera soumis par courriel avant le **25 juin à 23h59**. Ce rapport de recherche fera état, de manière plus approfondie, des propos que vous aurez présentés en atelier. Il devra faire **entre 10 et 15 pages à interligne double (en Times New Roman 12 pt)**, être paginé, avoir une page titre et une bibliographie (qui ne comptent pas dans le décompte). Ce travail exige également de touTEs une recherche documentaire qui dépasse les lectures obligatoires et la ressource soumise au groupe. Un **minimum de 10 sources académiques est exigé**. L'évaluation de ce rapport sera également qualitative (notée avec une lettre et non un nombre).

!!! IMPORTANT !!! Vous devrez obligatoirement remettre vos rapports de recherche en format électronique seulement, par courriel. Je n'accepterai pas les versions papier.

Retard pour le rapport de recherche: Une pénalité correspondant à un intervalle de note sera soustraite à la valeur du rapport de recherche pour chaque jour de retard, ce qui inclus les jours de fin de semaine. Cette mesure sera appliquée de façon très stricte. Toute demande de délai supplémentaire sera catégoriquement rejetée à moins de raisons graves pouvant être corroborées de manière indépendante (billets de médecin, convocation au tribunal, emprisonnement, etc.).

Rapport d'autoévaluation: L'objectif de l'autoévaluation est de vous permettre de dresser un bilan de votre engagement et de votre participation au cours. Vous devrez non seulement considérer votre performance dans les activités « traditionnelles » du cours (le travail en dehors de la classe et ce qui est lié aux séances magistrales), mais également à porter un regard critique sur votre participation aux ateliers. Le formulaire d'autoévaluation sera disponible uniquement sur support électronique, accessible par la page Moodle du cours.

Qualité du français: Ni moi ni le/la/les auxiliaire(s) d'enseignement n'avons le temps de corriger systématiquement les erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales de vos rapports de recherche. Des travaux *très lacunaire* au niveau de la langue (orthographe ou style) risquent fort de rendre la compréhension de vos propos très ardue, ce qui ne peut qu'avoir une incidence négative notable sur votre résultat final. Il est donc fortement recommandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de telles situations. Pour ce qui est de l'examen, la nature de l'exercice requière une plus grande souplesse lors de la correction, mais vos propos doivent demeurer compréhensibles.

MANUEL OBLIGATOIRE



- **Alex Macleod, Evelyne Dufault, F. Guillaume Dufour et David Morin (dir.), 2008, *Relations internationales. Théories et concepts*, 3^e édition revue et augmentée, Montréal, Athéna, 573 p. Disponible à la Coop UQÀM.**

Il s'agit d'un ouvrage de référence de type « dictionnaire », composé d'entrées plus ou moins étoffées (selon les cas), que vous devrez consulter en lien avec les notions discutées en classe lors des séances magistrales. Ce outil vous servira probablement tout au long de votre cheminement en Relations internationales. Certaines questions préparatoires à l'examen porteront sur le contenu des entrées pertinentes contenues dans le manuel.

CALENDRIER

Je ne suis pas en mesure de vous donner un calendrier précis du contenu de chaque cours magistral, du 1^{er} au 22 mai, dans la mesure où chaque groupe apprend à un rythme différent auquel je dois m'adapter. Voici par contre les deux thèmes que nous aborderons ensemble durant la première moitié du semestre.

- **Thème 1 : Le système international international contemporain: Genèse et actualité**

Nous considérerons ce que veut dire l'expression « système international », d'où elle vient, pourquoi elle est largement utilisée de nos jours, de même que nous considérerons comment notre monde contemporain peut être considéré comme le produit de tangentes historiques qui puisent leurs racines à des époques plus ou moins reculées.

- **Thème 2 : Le système international: Considérations conceptuelles et théoriques**

Nous procéderons alors à une analyse plus conceptuelle des caractéristiques du système mondial contemporain, qui sera effectuée au moyen de grilles d'analyse rattachées aux écoles de pensée oeuvrant au sein de la discipline académique des Relations internationales. Ce sera l'occasion de réfléchir à divers aspects de la vie internationale comme les acteurs en présence et leur pouvoir d'agence, les enjeux centraux, la qualité des rapports internationaux, etc.

#-DATE	COURS
01-Mardi 1er mai	Présentation du cours + Introduction de la matière
02-Jeudi 3 mai	Cours magistral 3h Thème 1
03-Mardi 8 mai	Cours magistral 3h Thème 1
04-Jeudi 10 mai	Cours magistral 3h Thème 1
05-Mardi 15 mai	Cours magistral 3h Thème 2
06-Jeudi 17 mai	Cours magistral 3h Thème 2
07-Mardi 22 mai	Cours magistral 3h Thème 2
08-Jeudi 24 mai	Congé: « semaine » de lecture
09-Mardi 29 mai	Examen en classe
10-Jeudi 31 mai	Atelier I - Les Amériques: L'Arctique, les relations canado-américaines, la violence au Mexique, les paradis fiscaux des Caraïbes, l'avenir de Cuba, ...
11-Mardi 5 juin	Atelier II - l'Europe et l'Eurasie: Le Brexit et l'avenir de l'UE, la crise migratoire, le retour en force de la Russie, le Caucase, ...
12-Jeudi 7 juin	Atelier III - l'Afrique: Boko Haram, la piraterie dans la région Est, les suites du Printemps arabe, RDC, l'Afrique du Sud, ...
13-Mardi 12 juin	Atelier IV - le Proche et le Moyen-Orient: La guerre civile en Syrie, le conflit israélo-palestinien, dérives en Turquie, le Kurdistan, le conflit au Yémen, ...
14-Jeudi 14 juin	Atelier V - l'Asie centrale et l'Asie du Sud: L'émergence de l'Inde, le conflit au Cachemire, le conflit en Afghanistan et au Pakistan, transitions en Asie centrale, ...
15-Mardi 19 juin	Atelier VI - l'Asie de l'Est et l'Océanie: La Chine, la Corée du Nord, la place de l'Australie, Micro-États du Pacifique, l'exode des Rohingyas, ...

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Jusqu'au 4 mai: Inscription, changement de cours, annulation sans facturation (AX)

7 au 31 mai: Abandon de cours sans mention d'échec avec facturation (XX)

24 mai: Congé de la « semaine » de lecture

1er juin: Date limite pour l'acquittement des frais de scolarité

29 mai: Examen en classe (14h @ 17h)

7 ou 12 juin: Évaluation de l'enseignement en classe (14h @ 14h20)

25 juin: Remise du travail de session sur Moodle avant 23h55

6 juillet: Date limite de remise des notes finales au Registrariat

Quatre semaines après la fin du trimestre: Date limite pour remplacer un « incomplet » (noté « I ») en note finale

GRILLE DE CONVERSION DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

	Note	Intervalle	
	A+	[90 - 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
— Ces notes	C-	[63 - 65[Bien
n'existent pas	D+	[61 - 63[Passable
aux cycles	D	[59 - 61[Passable
supérieurs	E	< 59[Échec

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.